

Cette fiche croquis-conseil est à transmettre par le service instructeur à la mairie puis, par la mairie, au pétitionnaire pendant la période d'instruction, surtout si les remarques au pétitionnaire y figurent.



Fiche croquis-conseil

Architecte-conseiller : M. BEDU
Date et lieu de RDV : DDT NEVERS
Nom pétitionnaire : NIÈVRE AGRISOL Tél :
Adresse et nature du projet :
Centrale Photovoltaïque : DIROL / GERME NAY NORD / GERME NAY SUD
Nature de la demande : PC DP CU Projet de travaux
N° : PC 058 123 21 C000 2 - PC 058 123 21 C000 1

L'avis ci-joint est exprimé dans le cadre de la mission de conseil impartie au CAUE par la loi sur l'Architecture du 03 janvier 1977, il ne dispense pas de l'observation des règles de l'art et ne préjuge en aucun cas, ni de la constructibilité du terrain, ni de l'autorisation de construire, en particulier dans les zones où l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est obligatoire.

A l'attention de l'Instructeur de la DDT :

Ces projets comprennent 2 zones clôturées soit 6531 m de clôtures. Certaines zones sont accompagnées de "Haie à créer". Il est nécessaire d'en créer d'autres suivant extraits de plan de masse joint afin de minimiser l'impact de ce linéaire de clôtures très important ds le paysage. Les Haies d'arbres et d'arbustes d'essences locales seront toujours implantées sur le foncier du projet entre la limite foncière et la clôture du site d'exploitation. La clôture sera donc en retrait de la limite foncière.

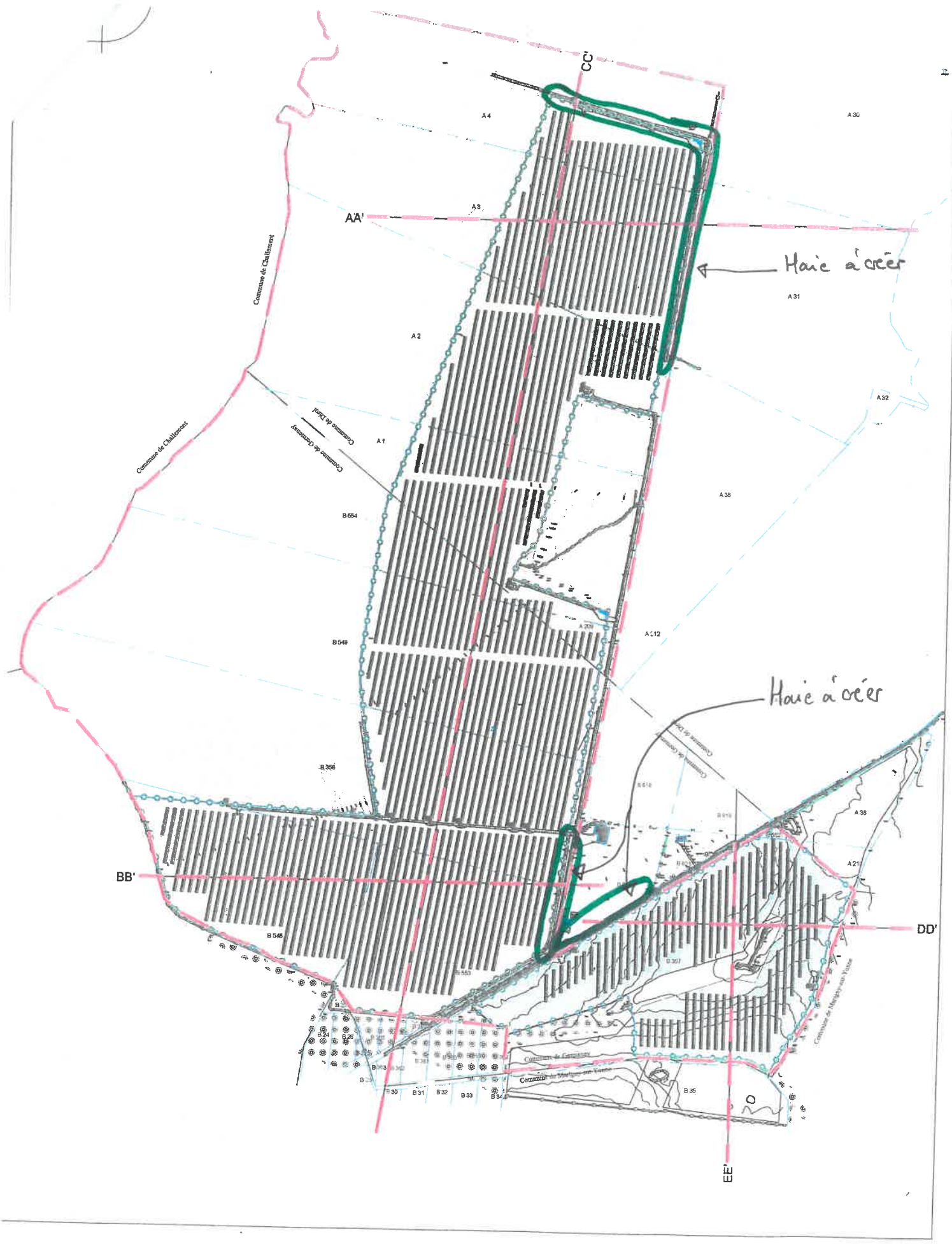
Conseil à l'attention du pétitionnaire :

Les remarques ci-dessous peuvent correspondre à une incitation à modifier votre projet. Des architectes sont à votre disposition à Nevers, La Charité-sur-Loire, Cosne-sur-Loire, Clamecy, Luzy et aux locaux de l'agglomération de Nevers pour vous aider dans cette démarche. Conseils gratuits sur rendez-vous au 03 86 71 66 90.

le 18.03.2022

Nota : Les remarques, textes et croquis figurant sur cette feuille sont émis sous le logo CAUE. Ils sont libres et n'engagent que l'auteur du propos ou son supérieur hiérarchique en la personne du directeur du CAUE de la Nièvre.

RGPD - Vos données personnelles, recueillies ici dans le cadre d'une sollicitation auprès du CAUE, sont conservées pour une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Sur simple demande, en adressant un email à caue58.documentation@gmail.com, nous supprimerons ces données ou vous donnerons la possibilité d'exercer vos droits.



0 10 20 30 40 50 100m